



CIHEAM

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

**3^{ème} réunion des ministres de l'Agriculture
des pays membres du CIHEAM**

Athènes, 1^{er} juin 2001



DECLARATION FINALE

1. Sur invitation de M. Yorgos ANOMERITIS, ministre de l'Agriculture de la Grèce, les ministres de l'Agriculture des Etats membres du CIHEAM ou leurs représentants, se sont réunis à Athènes le vendredi 1^{er} juin 2001. Les ministres de l'Agriculture/chefs de délégations ont été reçus, avant le début de leur réunion par M. Constantinou SIMITIS, Premier ministre de la Grèce, qui a souligné l'importance que le gouvernement grec attribue au renforcement des liens de coopération avec les pays appartenant à la région méditerranéenne, dans le cadre d'un partenariat euro-méditerranéen solidaire et dynamique.
2. Les ministres et les chefs de délégation se sont tout particulièrement penchés sur les thèmes suivants :
 - a) les relations agricoles dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et les négociations agricoles méditerranéennes ;
 - b) la coopération en Méditerranée en matière d'agriculture durable et de valorisation du régime alimentaire méditerranéen ;
 - c) la mise en place d'un programme d'actions pilote de développement rural durable dans les pays membres du Sud et de l'Est de la Méditerranée ;
 - d) la mise en œuvre de l'Observatoire méditerranéen du CIHEAM.
3. En ce qui concerne **les relations agricoles dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et les négociations multilatérales agricoles**, la discussion intervenue a mis en exergue la nécessité d'intégrer davantage la dimension agricole dans les conclusions officielles des conférences euro-méditerranéennes qui se tiennent dans le cadre du processus de Barcelone. Si, d'une part, les représentants des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont insisté sur une plus grande ouverture dans l'accès au marché des pays européens pour leurs produits agricoles, les représentants des pays européens ont fait observer qu'une approche graduelle préférentielle régionale – qui est déjà assurée dans le cadre des accords de partenariat euro-méditerranéen – méritait d'être défendue ensemble dans les négociations multilatérales agricoles, afin d'éviter les risques pour les exportations des produits agricoles des pays méditerranéens du Sud inhérents à une libéralisation généralisée des échanges

La discussion a mis cependant en évidence une certaine convergence à rechercher dans les négociations agricoles multilatérales une approche commune qui tienne compte de la fragilité des agricultures méditerranéennes et de la nécessité de préserver, voire d'améliorer les conditions de vie économiques et sociales des populations vivant d'une agriculture de plus en plus respectueuse de l'environnement.



Dans ce contexte, la question **de la multifonctionnalité de l'agriculture** a été prise en considération. Si, d'une part on a souligné l'intérêt à défendre dans les enceintes internationales la spécificité de l'agriculture et de son rôle multifonctionnel, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement, d'autre part il a été rappelé que la protection des différentes fonctions qui sont rattachées à cette notion (fonctions sociales, économiques, alimentaires, culturelles et environnementales) exige, de la part des pays en développement des efforts qu'il leur est difficile de financer. En effet, ces pays dont le budget est souvent grevé par de lourdes charges et notamment des services de la dette extérieure, ne peuvent pas assurer le financement des mesures de soutien nécessaires au développement de leurs agricultures.

L'idée a été avancée par certaines délégations de favoriser une solidarité entre les pays développés et les pays en développement par la création d'un fonds alimenté par les pays développés et destiné à financer les aspects liés à la multifonctionnalité dans les pays en développement.

4. Quant à la coopération dans la Méditerranée en matière **d'agriculture durable et de valorisation du régime alimentaire méditerranéen**, les ministres et chefs de délégations ont appuyé l'initiative du ministre de l'Agriculture de la Grèce visant à promouvoir l'intérêt pour le régime alimentaire méditerranéen qui peut constituer un facteur dynamique et porteur d'avenir pour toute l'agriculture méditerranéenne sur les marchés nationaux et à l'exportation.

Ils ont reconnu que les questions telles que le contrôle de la qualité et de la sécurité des aliments, tant dans la phase de la production que dans celles de la transformation et de la commercialisation, les normes communes, les certifications et les dénominations de produits originaires d'un ou plusieurs pays, de la promotion de ces produits dans le marché international afin d'en augmenter les exportations, méritaient une attention particulière et étaient susceptibles de former, dans leur ensemble, cette **plateforme méditerranéenne** qu'il conviendra de proposer et de défendre ensemble aux prochains rendez-vous des négociations agricoles multilatérales et euro-méditerranéennes.

Ils attendent avec intérêt la deuxième conférence méditerranéenne pour la coopération en recherche agronomique programmée au Caire avant la fin de 2001 et encouragent les initiatives en cours en vue de renforcer la coopération dans ce domaine.

5. Quant à la mise en place **d'un programme d'actions pilote en matière de développement rural durable dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée**, les ministres et les chefs de délégations ont approuvé le programme de travail élaboré dans le cadre du CIHEAM.

Ils ont exprimé le souhait que les pays donateurs, notamment les pays membres de l'Union européenne et du CIHEAM, par le biais des fonds qu'ils consacrent à la coopération en Méditerranée, ainsi que les institutions internationales actives dans la région telles que la Banque Mondiale, le FIDA, etc., puissent accorder les financements nécessaires permettant la réalisation de ce programme d'actions pilote.

Il s'agit dans une première phase de monter des actions dans un nombre limité de zones dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, qui seraient reliées entre elles et coopéreraient avec d'autres zones situées dans les pays du Nord à



choisir parmi les zones bénéficiaires du programme européen LEADER, volet coopération transnationale. L'objectif final d'une telle expérience étant de mettre en place, avec le concours de l'Union européenne, aussitôt que possible, **un programme méditerranéen de développement rural** qui aurait les caractéristiques du programme LEADER de l'Union européenne et pourrait donc devenir le programme « **LEADER MEDITERRANEE** ».

Les ministres et les chefs de délégation ont insisté pour que une telle orientation soit reprise dans les conclusions d'une prochaine conférence euro-méditerranéenne, de sorte que la dimension rurale puisse être effectivement intégrée dans les programmes MEDA (présents et futurs) de l'Union européenne.

6. En ce qui concerne la mise en œuvre par le CIHEAM de **l'Observatoire méditerranéen**, les ministres et chefs de délégation ont pris acte des travaux accomplis par le CIHEAM en application du mandat qui lui avait été confié. Ils ont félicité le CIHEAM des efforts entrepris pour assurer la publication annuelle du Rapport « développement et politiques agro-alimentaires dans la région méditerranéenne » qui constitue désormais le principal outil permettant d'assurer le suivi des politiques agricoles, agroalimentaires et du développement rural de la région méditerranéenne.

Les ministres et les chefs de délégation ont encouragé le CIHEAM à poursuivre dans sa démarche visant à mettre en place un instrument d'information et de documentation rassemblant le plus grand nombre de données stratégiques pour l'avenir de la région méditerranéenne en s'appuyant sur les quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens du CIHEAM et les réseaux de recherche qu'ils animent, les PAR constitués dans le cadre du programme de coopération cofinancé par la Commission européenne, les institutions partenaires de pays méditerranéens et d'autres institutions actives dans la région. Un tel instrument – **l'Observatoire Méditerranéen** – devra assurer l'échange et la mise à jour d'une série d'informations de base, devra permettre de conduire des études et des travaux de recherche, il pourra animer des débats (forums) et fera en sorte que l'information circule et qu'elle reste pertinente et adaptée aux besoins des décideurs. Les ministres et les chefs de délégations ont invité les pays donateurs, la Commission européenne ainsi que les institutions actives dans la région à coopérer avec le CIHEAM afin d'assurer les financements nécessaires pour la réalisation d'une telle opération.

7. Les ministres et les chefs de délégation ont confirmé leur attachement à ces réunions périodiques dans le cadre du CIHEAM dont la composition permet de poursuivre un dialogue franc et fructueux – en dehors des contraintes des négociations formelles – sur les principales questions qui concernent les agricultures de leurs pays et leurs relations.

Ils ont estimé qu'afin d'assurer la continuité nécessaire au suivi de leurs réunions, le rôle du Groupe de travail préparatoire, qui siège entre les réunions ministérielles, devait être renforcé et établir un lien permanent avec le CIHEAM afin de recueillir et évaluer toute l'information et la documentation pertinentes.



8. Les ministres et chefs de délégations sont convenus de tenir leur quatrième réunion au cours de l'année 2002 qui, suite à l'invitation de M. Ali ABDALLAH, ministre de l'Agriculture du Liban, se tiendra dans ce pays. Ils ont également pris acte de ce que la délégation française a indiqué la disponibilité de la France à accueillir, en 2003, la cinquième réunion des ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM.

Ils ont félicité M. Yorgos ANOMERITIS, ministre de l'Agriculture de la Grèce et tous ses collaborateurs, pour les efforts accomplis en vue du succès de la présente réunion et ont exprimé leur gratitude à l'égard de M. Constantinos SIMITIS, Premier ministre de la Grèce, qui a bien voulu les rencontrer et confirmer l'engagement de la Grèce en faveur de la coopération dans la région méditerranéenne.

Ils ont remercié le CIHEAM de la contribution apportée à la réussite de la réunion et exprimé leur attachement à cette organisation qui consacre toute son activité à édifier une véritable **solidarité méditerranéenne**.